

## Miel : Retrait des hausses remplies de miel en vue de l'extraction

1. L'utilisateur :
  - Tous les apiculteurs.
2. La fréquence d'utilisation :
  - Au besoin.
3. Les raisons d'enregistrer les présents renseignements sont les suivantes :
  - La gestion commerciale
    - Garde un suivi de la production du miel dans le rucher.
    - Un dossier peut être associé à d'autres dossiers (par ex. : l'évaluation d'une ruche) afin d'aider à prendre les décisions en matière de gestion.
    - Aide à cédule le travail des employés au sein du rucher.
  - La biosécurité apicole
    - Fait partie de la gestion globale qui vise à améliorer la biosécurité apicole.
  - La salubrité des aliments
    - Fournit un outil de dépistage des contaminants potentiels dans le miel.
    - Fait partie de la gestion globale qui vise à réduire les contaminants potentiels dans le miel.
4. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT :
  - La Norme de biosécurité apicole : pages 38-40
  - Le CBISQT : pages 56-62, 71-74, 81 et 122
  - Le présent modèle est une adaptation du formulaire 5.0.1 (page 153) du CBISQT.
5. Commentaires généraux :
  - Les apiculteurs novices qui produisent du miel pour leur propre consommation devraient enregistrer la quantité de miel que chaque ruche produit, et ce, afin de mieux comprendre leurs abeilles, et l'effet de leur gestion et des conditions environnementales sur la production du miel.